

Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Dix-septième session
Genève, 19 – 21 février 2024

MISE EN ŒUVRE DE LA NORME ST.26 DE L'OMPI DANS LE CADRE DU PCT

Document établi par le Bureau international

RESUME

1. La norme ST.26 de l'OMPI est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 et constitue le format requis pour les listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés figurant dans les demandes internationales déposées à cette date ou ultérieurement. Après un déploiement et une transition réussis, le système fonctionne comme prévu, conformément aux exigences. Les travaux se poursuivent en vue de l'élaboration d'un nouveau format pour les documents de priorité afin de permettre l'échange de données lisibles par ordinateur, y compris les listages de séquences au format prescrit par la norme ST.26 de l'OMPI.

CONTEXTE

2. La norme ST.26 de l'OMPI relative à la présentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022. À la même date sont également entrées en vigueur des modifications du règlement d'exécution du PCT et des instructions administratives, y compris les formulaires pertinents, en vertu desquelles les listages de séquences doivent être présentés conformément à la norme ST.26 de l'OMPI dans toute demande internationale déposée à cette date ou à une date ultérieure.

SUITE LOGICIELLE WIPO SEQUENCE

3. Le Bureau international a conçu et mis à la disposition des offices et des déposants les outils suivants :

a) WIPO Sequence : une application bureautique autonome disponible sous Windows, Linux et macOS, destinée à aider les déposants à établir des listages de séquences et à vérifier leur conformité avec la norme ST.26 de l'OMPI; et

b) WIPO Sequence Validator : un service Web qui fonctionne dans les environnements des offices de brevets pour vérifier que les listages de séquences déposés sont conformes à la norme ST.26 de l'OMPI.

4. L'Équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences, à laquelle la tâche n° 44 du Comité des normes de l'OMPI (CWS) a été confiée (voir le rapport établi par l'équipe d'experts et présenté à la onzième session du CWS, tenue du 4 au 8 décembre 2023, figurant dans le document CWS/11/7), teste les nouvelles versions et communique les commentaires des utilisateurs au sujet de la suite logicielle WIPO Sequence. La description de la tâche n° 44, telle que révisée par le CWS à cette session, est libellée comme suit (voir le paragraphe 40 du document CWS/11/27 intitulé "Résumé présenté par le président") :

"Fournir un appui au Bureau international en testant les nouvelles versions sur la base des ressources disponibles et en lui communiquant les commentaires des utilisateurs concernant la suite logicielle WIPO Sequence; et préparer les révisions à apporter à la norme ST.26 de l'OMPI".

5. La version initiale de WIPO Sequence présentait plusieurs problèmes qui ont depuis été résolus. Il importe que les déposants utilisent la version la plus récente du logiciel (version 2.3.0). La prochaine version de la suite logicielle WIPO Sequence est prévue pour le début de l'année 2024 et vise à améliorer les performances de WIPO Sequence Validator principalement, tout en conservant les fonctionnalités communes.

MISE EN ŒUVRE DE LA NORME ST.26 DE L'OMPI DANS LE CADRE DU PCT

6. En vertu des modifications apportées aux instructions administratives visées au paragraphe 2 ci-dessus, une nouvelle annexe C relative à la présentation des listages des séquences conformément à la norme ST.26 de l'OMPI dans les demandes internationales a été créée. Cette annexe présente de manière exhaustive les procédures de la phase internationale pour les offices récepteurs, les administrations chargées de la recherche internationale et les administrations chargées de l'examen préliminaire international, et précise ce que les offices désignés et élus peuvent exiger lors de l'entrée dans la phase nationale. Des modifications ont également été apportées aux Directives à l'usage des offices récepteurs du PCT, aux Directives concernant la recherche internationale et l'examen préliminaire international selon le PCT et au Guide du déposant du PCT, notamment des informations à l'intention des déposants, en particulier en ce qui concerne la ou les langues que chaque office récepteur accepterait pour le texte libre dépendant de la langue. Le Bureau international a également mené des discussions bilatérales avec certains offices nationaux afin de les aider dans le cadre de la mise en œuvre et a dispensé une formation à l'intention des utilisateurs.

7. Le Bureau international a mis à jour le système, accessible depuis le système ePCT, permettant le dépôt électronique et le traitement des demandes par les offices et les déposants, ainsi que les feuilles de styles utilisées par le Bureau international et d'autres offices pour produire des formulaires PCT tenant compte de la date de dépôt international de la demande internationale concernée. En conséquence, tous les systèmes gérés par le Bureau international ont été mis à jour afin de permettre la réception et le traitement des listages de séquences au format prescrit par la norme ST.26 de l'OMPI des exemplaires originaux des demandes internationales. Les listages de séquences conformes à la norme ST.25 de l'OMPI

sont toujours acceptés et traités comme des documents déposés ultérieurement pour les demandes internationales déposées avant le 1^{er} juillet 2022.

8. Le système de dépôt ePCT vérifie la version de WIPO Sequence utilisée pour les listages de séquences téléchargés dans cet environnement et avertit les déposants qui utilisent des versions obsolètes. En outre, la taille de téléchargement autorisée dans le système ePCT a été portée de 20 à 50 mégaoctets, compte tenu du fait que les listages de séquences au format prescrit par la norme ST.26 sont généralement plus volumineux que ceux établis au format prescrit par la norme ST.25. À l'heure actuelle, les systèmes du Bureau international n'utilisent pas l'intégralité des vérifications pouvant être effectuées par WIPO Sequence Validator; ces vérifications doivent être réalisées par les offices nationaux lorsqu'ils souhaitent obtenir de telles informations.

9. PATENTSCOPE a été mis à jour et offre désormais une vue conviviale des listages de séquences au format prescrit par la norme ST.26 publiés.

10. En prévision de la publication des listages des séquences sur PATENTSCOPE aux formats XML et HTML, le Bureau international a relevé un nombre important de listages de séquences remis en vertu de la règle 13^{ter} aux fins de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour en comprendre la cause.

11. À cet égard, le besoin principal en matière de travaux complémentaires qui a été identifié concerne un moyen d'échanger des listages de séquences au format prescrit par la norme ST.26 dans le cadre des documents de priorité. Cette question est traitée dans le document PCT/WG/17/4. Pour le reste, le Bureau international attend les commentaires des utilisateurs et procédera à une analyse technique plus poussée avant de proposer d'autres améliorations. Ces dernières pourraient comprendre des simplifications des modalités de traitement, ainsi que l'ajout de validations complètes si les améliorations apportées à WIPO Sequence Validator permettent de le faire dans le cadre de la procédure de téléchargement du système de dépôt ePCT.

ENTREE EN VIGUEUR DE LA VERSION 1.7 DE LA NORME ST.26 DE L'OMPI

12. À sa onzième session, tenue du 4 au 8 décembre 2023, le Comité des normes de l'OMPI a approuvé les révisions de la norme ST.26 de l'OMPI et la date du 1^{er} juillet 2024 comme date d'entrée en vigueur de la nouvelle version 1.7 (voir le document CWS/11/3 et les paragraphes 49 et 50 du document CWS/11/27 intitulé "Résumé présenté par le président"). La version 1.7 comprend des modifications d'ordre rédactionnel qui n'ont pas de conséquences concrètes pour les offices et les parties qui traitent des listages de séquences selon le PCT. Par conséquent, il ne sera pas nécessaire de publier de nouvelle version de WIPO Sequence à cette fin, mais les déposants devraient néanmoins passer à la version suivante lorsqu'elle sera publiée afin d'éviter les erreurs et de bénéficier des nouvelles fonctions et de l'amélioration des performances.

13. Le groupe de travail est invité à prendre note du contenu du document PCT/WG/17/3.

[Fin du document]